

Mme Lily Pommier

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **42 (1954)**

Heft 822

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Maison des Mûriers

La maison des Mûriers est une institution pour réadaptation scolaire, située en dehors du village de Grandson. Elle abrite une quarantaine de fillettes de l'âge scolaire, c'est-à-dire sept ans.

La maison fut fondée en 1919 par Mme Curcho-Secrétan, à la Mothe s/Vugelles. Elle était destinée à abriter « les jeunes filles d'intelligence limitée dont le développement incomplet ou stationnaire rendait difficile leur assimilation à la jeunesse normalement équilibrée ».

Dès la première année, le nombre des jeunes filles augmentait de quatre à vingt.

En 1926, la maison devenant trop petite, le Comité achetait la propriété des Mûriers, à Grandson, ancienne fabrique de pierres fines.

Actuellement, la maison est dirigée par Mlle E. Estoppey, qui a favorablement amélioré les conditions de vie. Les enfants arrivent, dès l'âge de sept ans déjà, et restent jusqu'à la fin de leur enseignement ménager et de leur instruction religieuse.

Pour avoir une meilleure influence, les fillettes ont été réparties en quatre familles. A la tête de chacune d'elles, se trouve une monitrice qui remplit les mêmes fonctions qu'une mère dans sa famille : lever, coucher, toilette, soins des vêtements, loisirs, sans oublier que ce sont elles qui surveillent l'éducation et la formation du caractère de leurs « enfants ».

Les fillettes sont divisées en trois classes : les « benjamines », dont le temps est surtout réservé à l'école et aux loisirs : les moyennes qui, en dehors des heures d'école sont déjà initiées aux travaux du ménage. Puis vient encore la classe des ménagères : les plus grandes, dès l'âge de seize ans. Ces dernières font un véritable apprentissage ménager sous la surveillance d'une maîtresse ménagère. Elles suivent deux fois par semaine un cours de cuisine. Elles préparent elles-mêmes les repas auxquels sont invitées, à tour de rôle, la directrice et les autres monitrices. En outre, elles participent à tous les travaux qui comportent la lessive, le repassage, la couture, ainsi que les nettoyages de la maison. Leur enseignement est donc complet et ces jeunes filles sortent de cette maison en ayant une bonne formation.

Un atelier de tissage de quatre métiers, surveillés par une tisserande, permet aux élèves qui le désirent de faire aussi un apprentissage de tissage. Chaque année, les toiles connaissent un gros succès à la vente.

Nous ne pouvons terminer le « tour d'horizon » sans parler du grand verger qui entoure la maison, si bien soigné par le jardinier, et où les jeunes filles prêtent la main.

Si, une fois, vous passez par Grandson, ne manquez pas de venir vous rendre compte de cette institution ; vous serez accueillie par le sourire heureux des enfants.

Et voici des livres nouveaux

L'Etoile Napoléon

Avez-vous le goût des romans historiques ? — En ce cas nous vous recommandons vivement le dernier roman de Mme Gennari qui a brossé, en un récit concentré sur une même héroïne, une peinture de la société française de la fin de la royauté à la Restauration. La narration est fort attachante et l'on arrive sans s'en douter à la 450^e page. Mais ce qui satisfait mieux encore le lecteur, c'est la base historique de cette évocation.

Mme Gennari est docteur en lettres et elle avait choisi comme sujet de thèse, « Le premier voyage de Mme de Staël en Italie et la genèse de Corinne ». On voit donc que nous avons affaire à une spécialiste de cette époque qui va du XVIII^e au XIX^e siècle. Et à chaque page, nous rencontrons des détails que l'on sent puisés dans les mémoires particuliers, dans les procès-verbaux officiels, dans les gazettes du temps. Ainsi sommes-nous sûrs que l'ambiance du roman nous est restituée fidèlement par une historienne et non improvisée par une imagination brillante. Un beau livre, émouvant et divertissant à la fois.

G. Gennari — *L'Etoile Napoléon*. Editions Pierre Horay (Paris).

Histoire récente

Et voici encore un livre d'histoire, mais de l'histoire fort récente, dont les événements se sont déroulés au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Il s'agit d'une croisade menée par M. le Pasteur Jean Lasserre contre

les bagnes de la prostitution réglementée. Et je vous assure que ce récit, pour moderne qu'il soit et limité au territoire du département du Nord, en France, n'est pas moins palpitant que l'autre. Laissons l'auteur narrer un épisode :

« Au cours d'une visite à la prison d'Avesnes, j'apprends que deux souteurs avaient été arrêtés près des maisons de Mauberge, alors qu'ils y conduisaient deux femmes. Ils avaient été incarcérés et condamnés à trois mois de prison ferme. C'était là un événement trop extraordinaire pour que je ne fasse pas ma petite enquête à leur sujet. Ils étaient, paraît-il, tous deux stupéfiés de leur mésaventure : leur arrestation était tellement insolite ! Je me rendis chez le procureur de la République que je félicitai chaudement pour sa fermeté, et qui répondit avec prudence à mes questions. Au moment de le quitter, je lui demandai, presque par hasard :

« A propos, monsieur le Procureur, que sont devenues les deux femmes ? »

— Elles ont été conduites, par la police, dans une maison de tolérance de Mauberge.

Telle fut la réponse du Procureur, prononcée sur un ton tranquille, mais sans fierté. Ainsi, le crime, pour lequel les deux souteurs étaient en prison, avait été finalement accompli par les policiers eux-mêmes ! J'ai raconté cette affaire au cours de presque toutes mes conférences publiques ultérieures, — on devine avec quel succès ! »

J. Lasserre — *Comment les « maisons » furent fermées*. Fédération abolitionniste internationale (Genève).

brusquerie de sa franchise. Cette orpheline devint une des élèves préférées de la directrice qui appréciait sa loyauté, son intelligence remarquable, sa vivacité d'action et d'esprit. Bonne musicienne Henriette de Beaufort donnait toute satisfaction à son maître de piano, Joseph Lauber.

Cet été — soit quarante-sept ans plus tard — nous revîmes, à Genève, notre camarade d'alors. Elle est toujours très jeune d'esprit, dynamique, mais la souffrance l'a mûrie. Elle occupe maintenant une place à part dans la littérature hollandaise en sa qualité d'écrivain, d'historienne en vue, de conférencière quasi-mondiale, de correspondante régulière de grands journaux et périodiques.

De son séjour à Genève, particulièrement de l'impulsion donnée par Mlle Bréting à « ses filles », elle avait gardé le désir de s'occuper de questions sociales. Dans ce but elle fonda, avec un talent d'organisatrice remarquable, dans les Alpes-bavaroises, une institution pour enfants néerlandais, qui, sans être malades, avaient besoin de l'air de montagne. Ils se recrutaient, en grande partie, dans les familles séjournant aux Indes dont le climat tropical ne leur convenait pas. Ils retrouvaient dans ce foyer — avons-nous besoin de le dire ? — l'ambiance des *Marguerites*.

La seconde guerre mondiale surprit Henriette de Beaufort dans ce home. Elle y fut retenue par ordre spécial d'Hitler qui avait tout lieu de se méfier du retour en Hollande d'une si forte personnalité et d'une grande patriote. Bien qu'exilée en pays ennemi, Henriette de Beaufort, risquant quotidiennement sa vie, rendit d'inappréciables services à ses

DE-CI, DE-LA

Etats-Unis d'Amérique

Mrs Eva Bowring a été nommée sénateur pour l'Etat du Nebraska. Mrs Bowring est la seconde femme à faire partie du Sénat actuel des Etats-Unis.

Mrs Betty Farrington a été élue au Congrès comme délégué territorial pour Hawaï.

Canada

Mlle Marion V. Royce a été nommée directeur du Bureau de la femme nouvellement créé au Ministère du Travail du gouvernement canadien.

Côte d'Or

Aux élections qui ont eu lieu en juin 1954, Miss Mabel Dove a été élue à la législature de l'Afrique occidentale ; elle est la première femme à en faire partie.

Suisse

Mme Andrée Weizel, chef de notre service complémentaire féminin suisse, a rendu visite, du 30 septembre au 15 octobre, aux services féminins de l'armée britannique et de la Royal Air Force, afin de connaître les installations et les méthodes d'une armée étrangère et de recueillir des informations utiles pour nos services en Suisse.

Le Conseil d'Etat zurichois a décerné le prix d'art de la Ville de Zurich, d'une valeur de 5000 fr., à Mme Helen Dahm, artiste peintre.

La Faculté de lettres et d'histoire de l'Université de Berne a décerné le titre de docteur « honoris causa » à l'écrivain Elisabeth Mül-ler.

Femmes dans les commissions

Le Département de l'instruction publique du canton de Vaud a nommé six nouvelles commissions de professeurs chargées de l'étude de la réforme de l'enseignement secondaire. Mme Anne-Marie Reymond-Exchaquet, maîtresse de grec à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne, fait partie de la commission de grec, Mlle Hortense Hurlimann, directrice du Collège de Moudon, de la commission d'anglais, Mlle Marcelle Stoessel, maîtresse de gymnastique à l'Ecole supérieure de jeunes filles de Lausanne, de la commission de gymnastique.

Record féminin en montagne

Mme Claude Kogan, âgée de trente-cinq ans, de Nice (France), membre de l'expédition suisse à l'Himalaya, que dirige l'alpiniste Raymond Lambert, détient actuellement le record féminin du monde d'altitude. Elle le détenait déjà l'an dernier, ayant atteint, avec l'expédition française Bernard Pierre au Nunkun, 7135 m. Le 28 octobre, la cordée Kogan-Lambert, qui tentait de vaincre le Cho-Yo, a atteint l'altitude de 7700 m.

compatriotes prisonniers. Pour occuper ses pensées obsédées par le sort de son pays, elle écrivit un roman : *Dolly van Arnhem* qui suscita l'intérêt de l'étranger et va paraître en langues anglaise et suédoise.

Dès que les circonstances le permirent, son auteur revint en Hollande et, au mécontentement stupéfait de certains historiens néerlandais, peu habitués à voir une femme envahir, en franc-tireur, leur domaine, elle publia la même année, deux biographies très remarquées. La première était celle de *Gybsbert Karl van Hoogendorp*, le farouche adversaire de Napoléon et l'un des promoteurs de l'indépendance des Pays-Bas, qui lui valut, en 1950, le prix de littérature décerné par le Ministère hollandais de l'enseignement des arts et des sciences ; la seconde : *Willem de Zwijger* (Guillaume le Taciturne) dont nous allons parler.

Par ces deux publications Henriette de Beaufort se replonge dans les souffrances de sa patrie sous une occupation étrangère. Elle étudie de près les problèmes qui en dérivent et qui sont également ceux de notre époque. Certaines pages sont réellement vécues, elles palpitent. On ne les lit pas sans émotion. Cet auteur fait œuvre novatrice par l'étude pénétrante des caractères. Nous pensons particulièrement à son *Taciturne* qui sort de presse, traduit en français par Louis Laurent, et dans une édition soignée, aux Editions Labor et Fides, à Genève.

N'était-ce pas quelque peu audacieux d'Henriette de Beaufort, de s'attacher à un héros sur lequel on avait déjà beaucoup écrit, et de chercher à expliquer une personnalité contestée tout aussi bien par les catholiques

M^{me} Lily Pommier

Notre journal vient de perdre une collaboratrice que nos lecteurs n'ont certainement pas oubliée. C'est Mme Lily Pommier, dont nous avons publié de nombreux croquis littéraires. Elle avait le talent de saisir au vol des scènes de la vie quotidienne, de les esquisser avec légèreté, de les relever d'un trait poétique et d'en faire ressortir, sans insister, le sens et la valeur.

Le grand public a surtout connu Lily Pommier à la radio, ses samedis littéraires, où elle fit connaître des auteurs récents, lisant leurs œuvres de sa belle voix sympathique. D'autres, au Conservatoire, à Genève et à Neuchâtel, où à l'Ecole Sociale, ont été ses élèves au cours de diction. D'autres encore l'ont entendue donner des causeries où elle présentait, avec pénétration, tel ou tel poète.

Cette personnalité, à la sensibilité vibrante, a été frappée d'une maladie longue et cruelle et c'est alors qu'on a mesuré la force de son caractère. Elle a tenu tête à l'épreuve et à la souffrance avec un cran qui a forcé l'admiration.

Que sa famille veuille bien trouver ici l'expression de nos sincères regrets.

Marcel Rosset

Notre journal ne peut manquer de s'associer aux regrets que toute la presse de notre ville a exprimé pour le décès prématuré de Marcel Rosset, journaliste et écrivain. Nous n'oublions pas les articles spirituels et bienveillants que « Le Passant » a publié dans « La Suisse », avant la consultation féminine de 1952 et, tout récemment encore, c'est lui qui avait signalé la protestation humoristique du 7 novembre devant les bureaux de vote.

Ecole Lémania

LAUSANNE

Maturité, baccalauréats

Diplômes de commerce et de langues

Classes préparatoires

dès l'âge de 10 ans

Honduras

Le Congrès national a approuvé le 6 janvier 1954 un amendement à l'article 24 de la Constitution du 28 mars 1936, accordant aux femmes le droit de vote et celui d'être nommées aux fonctions publiques. Cet amendement, avant d'entrer en vigueur, doit être ratifié par une majorité des deux tiers de la prochaine législature.

Costa Rica

L'entrée en vigueur des articles 90, 93 et 98 de la Constitution du 7 novembre 1949, accordant aux femmes les droits politiques à égalité avec les hommes, a permis aux femmes de participer, l'année dernière, pour la première fois, aux élections nationales. Trois femmes députées et une femme conseiller ont été élues à l'Assemblée nationale législative.

Henriette de Beaufort



et sa biographie du Taciturne

Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs l'ouvrage d'une étrangère qui doit à Genève, deux belles années de sa vie : *Henriette de Beaufort*. Avant, toutefois, de parler de son livre nous tenons à évoquer rapidement l'intéressante personnalité de son auteur.

En automne 1907 arrivait à la pension de Mlle Adèle Bréting — dont point n'est besoin de rappeler le mérite — une Hollandaise aux yeux vifs, blonde, très grande, encore un peu dégingandée comme les jeunes qui ont poussé trop vite. Elle effrayait parfois ses compagnes par l'impétuosité de ses gestes et la

que par les protestants de son époque et de celles qui suivirent ?

Nous répondons négativement à cette question, en regard de la compétence et de la pénétration de notre écrivain.

Comme en peinture, Henriette de Beaufort procède par touches successives, les unes délicates, les autres hardies, pour créer un portrait dont l'originalité véridique nous saisit. On s'explique mieux, à cette lecture, la souffrance de ce grand solitaire, ses dérobades, ses tergiversations, ses habiletés, en découvrant sous cette sinuosité déconcertante la ligne droite, qui toujours le conduit à agir par indulgence et commiseration.

« Au milieu des chocs, des commotions et des discordances, la tolérance est une philosophie d'équilibre », écrit Henriette de Beaufort, avant d'expliquer la tragique grandeur de ce géant en face de l'intolérance démoniaque de son temps.

Que n'avons-nous la place de citer les belles pages sur le désaccord des peuples, le contraste des Hollandais et des Espagnols, celui de leur art, pour montrer le charme de certaines descriptions comme le souci que la comtesse Juliana prend à son officine, et les paysages à la Breguel.

Faudrait-il émettre quelques critiques, regretter que ce livre n'ait pas de bibliographie, que les chapitres sur Luther et Calvin soient trop longs ? Ce serait presque mesquin à l'égard d'une si belle étude d'âme humaine et d'un ouvrage historique de premier ordre.

Souvenons-nous que c'est un livre à posséder, à lire et à relire.

Alville.